

VII

**VALEUR PASTORALE
DE LA PAROLE DE DIEU
DANS LA LITURGIE**

par le R. P. Augustin BEA, s. j.,
Consulteur de la Sacrée Congrégation des Rites

PARMI LES DIVERS ÉLÉMENTS réunis dans la sainte liturgie, la lecture de la Parole de Dieu, de la Sainte Écriture, dans les diverses fonctions liturgiques, mais spécialement à la messe, est sûrement l'un des plus importants.

Or, qui examine les diverses initiatives prises par le Saint-Siège pendant les dix dernières années dans le domaine de la liturgie, se rendra aisément compte de ce souci de tirer de chacun de ces éléments le plus grand fruit pastoral possible. Parfois ce but pastoral est explicitement mis en relief, comme par exemple dans la réforme des fonctions liturgiques de la Semaine Sainte qui s'est donné ce but : que les fidèles, par une participation vivante aux cérémonies sacrées, en retirent les fruits les plus abondants possible. Le même souci pastoral se manifeste dans le *Motu Proprio* de notre Saint-Père Pie XII approuvant la nouvelle traduction des psaumes entreprise sur son ordre, « pour que, dorénavant, on retire de la lecture de l'office divin toujours plus de lumière, de grâce et de réconfort, pour imiter toujours mieux les modèles de sainteté qu'illustrent les psaumes ». En d'autres cas, les dispositions prises manifestent l'intention de l'Église de retirer de l'un ou l'autre élément de la fonction liturgique un fruit pastoral : ainsi en est-il de l'heure dans le cas de la concession des messes du soir; de la langue dans le cas de l'approbation de divers rituels en langue vulgaire; ainsi en est-il de la chaude recommandation donnée au chant religieux populaire que nous lisons dans la récente encyclique *Musicae Sacrae* du Souverain Pontife glorieusement régnant; enfin de l'élément artistique et esthétique dont le pape traite avec profondeur dans la même encyclique. Toujours et avant tout,

on ne vise pas seulement à la louange de Dieu, mais, aussi comme dit le Saint-Père dans *Mediator Dei*, « à l'union de nos âmes avec le Christ et à leur sanctification, par l'intermédiaire du divin Rédempteur, pour l'honneur du Christ et, par Lui et en Lui, de la Sainte Trinité.

Il est donc évident que la réforme liturgique doit tenir compte aussi de l'élément si important qu'est la lecture de la Parole de Dieu dans les fonctions liturgiques, et faire en sorte qu'en découlent toujours des fruits plus abondants. Nous pouvons donc nous demander quel est, dans la pensée et l'intention de l'Église, guidée en cela aussi par l'Esprit-Saint, *le rôle pastoral de la Parole de Dieu dans la sainte liturgie*, quelle en est l'importance et l'efficacité?

On peut chercher la réponse à notre question dans un triple domaine : dans celui de *l'histoire* et de ses enseignements; dans la recherche *théologique* sur la nature et l'efficacité de la Parole de Dieu; et dans l'union *de fait* entre la lecture biblique et le sacrifice eucharistique.

De ces trois considérations découlera une *conséquence* importante pour le *prêtre*, lequel est à la fois, *Minister Verbi* et *Minister Sacramenti*.

I. — L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

1. En parlant ici de la Parole de Dieu dans la liturgie, nous ne pensons pas en premier lieu à ces nombreux textes bibliques que l'Église a insérés dans les formulaires des messes : introït, graduel, trait, offertoire et communion. Ces textes bibliques que l'art sacré a revêtus avec respect de splendides mélodies sont au premier chef des prières et, comme tels, font directement partie du culte divin; aussi ont-ils évidemment une grande importance pour la vie spirituelle et par là aussi ont indirectement une valeur pastorale.

Mais, dans notre conférence, nous nous occupons spécifiquement des lectures bibliques, insérées dans ce qu'on

1. *Ordo Hebdomadae Sanctae : Instructio A.A.S.*, 47 (1955), 842-847; voir p. 842.

2. PIE XII, *Motu proprio « In cotidianis precibus »* : *A.A.S.*, 37 (1945), 65-67; voir p. 67; *E.B.* (= *Ench. Bibl.*, ed. 2^a, 1954), n. 575.

appelle messe des catéchumènes (soit l'épître et l'évangile) avec un but nettement didactique, but qui est mis encore plus clairement en relief par la prédication, c'est-à-dire l'explication religieuse et morale qui, depuis la plus haute antiquité, suit la lecture de l'évangile.

2. C'est un fait significatif que le plan : lecture biblique — explication — sacrifice eucharistique, se trouve déjà dans la première description vraiment complète des assemblées liturgiques des fidèles. En effet, saint Justin écrit dans sa première Apologie : « Le jour qui porte le nom du soleil, tous ceux qui habitent aussi bien la ville que la campagne se réunissent en un même lieu, et on lit les *mémoires* des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Puis, quand le lecteur a fini, le président prend la parole pour avertir et exhorter à imiter ces beaux exemples. Après quoi, nous nous levons pour les prières et, après celles-ci, on offre le pain et le vin avec de l'eau³. »

3. Aujourd'hui l'union de ces trois éléments nous est si familière qu'elle nous semble évidente et naturelle. Cependant les faits de l'histoire religieuse montrent que, en réalité elle ne l'est pas, mais que cette union est *une propriété caractéristique du culte catholique*.

Les *temples païens* de l'antiquité, tels que nous les voyons non seulement à Rome et dans le monde hellénique, mais aussi dans la Babylonie antique et en Égypte, n'étaient pas construits de manière à abriter une foule nombreuse de gens qui auraient pu écouter une lecture ou une instruction religieuse. Ces édifices n'étaient pas destinés à autre chose qu'à être les lieux de l'acte du sacrifice.

Le *temple de Jérusalem* lui-même ne fit pas exception à cette règle. Les dimensions de ce sanctuaire, seul lieu légitime du culte sacrificiel pour tout le peuple israélite, étaient telles qu'elles ne suffisaient pas même à abriter quatre cents personnes, même s'il leur avait été permis d'entrer dans la partie la plus vaste de l'édifice, le « Saint ». Ces prêtres, pour instruire le peuple et expliquer la loi de

3. Saint JUSTIN, *Apologia prima*, 67, 3,4; P.G., 6, 429.

Moïse ou les prophètes, pour annoncer les paroles du Seigneur, se servaient d'un des spacieux vestibules du temple ou de la grande place avoisinant la porte de la cité. Une fois revenus de l'exil, les Israélites reconstruiront le temple comme lieu des sacrifices, mais, en attendant, l'instruction religieuse s'était dégagée encore davantage de cette fonction strictement liturgique, et on la dispensait dans les villes et les villages de Terre sainte, et jusqu'à Jérusalem, dans les synagogues où, d'autre part, on ne pouvait jamais offrir un sacrifice. Ainsi la séparation des deux fonctions était devenue encore plus accentuée.

4. Telle était la situation quand *le Seigneur* vint sur terre pour fonder la nouvelle économie du salut, en offrant à son Père céleste le sacrifice de sa vie sur la croix et en instituant, comme perpétuel mémorial de ce sacrifice sanglant, le sacrifice non sanglant de la sainte Eucharistie. Quand il offrit lui-même pour la première fois ce sacrifice non sanglant en cette soirée si triste et pourtant si joyeuse du jeudi saint, les paroles fatidiques : *Hoc est corpus meum, Hic est calix sanguinis mei*, étaient enchâssées dans un riche écrin d'enseignements, d'encouragements, de consolations, d'exhortations. Avant d'instituer la sainte Eucharistie, le Maître prononça les émouvantes paroles sur l'humilité et la charité qui expliquaient le sens de la cérémonie inattendue du lavement des pieds, et aussitôt après l'institution du sacrement et la première offrande du sacrifice eucharistique, Jésus fit ce sublime discours d'adieux, si riche d'enseignements, d'exhortation, de réconfort et de tendre charité; et finalement, levant les yeux au ciel, il prononça la sublime prière qu'on qualifie si justement de « sacerdotale ».

5. On pourrait dire avec quelque raison que dans cette soirée mémorable le Seigneur avait créé *le modèle de la principale fonction liturgique* de son Église : l'étroite union de la Parole de Dieu et de l'action sacrificielle. Il est significatif que les premières descriptions des réunions religieuses des fidèles, que nous gardent les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul, présentent ces assemblées comme calquées sur ce modèle. Nous voyons qu'il en est ainsi à

Troas : les chrétiens étaient réunis dans la nuit d'un dimanche pour la *fractio panis*; saint Paul prononça d'abord un long discours, puis rompit le pain et le mangea (Actes, 10, 7-12).

6. Certainement, dans les premiers temps du christianisme, il y avait aussi des assemblées religieuses de caractère non pas sacrificiel mais plutôt catéchistique et didactique, spécialement — au moins pendant quelque temps — pour l'instruction des catéchumènes. Mais les réunions liturgico-sacrificielles des dimanches et des anniversaires des martyrs devinrent peu à peu l'occasion principale et ordinaire de l'instruction religieuse des fidèles et même des catéchumènes qui assistaient eux aussi à la première partie de l'assemblée dominicale. L'Église se mit donc à cultiver avec une particulière sollicitude cette branche de sa fonction pastorale. L'instruction dispensée à l'occasion de la célébration eucharistique cherchait à être d'autant plus *complète* et à faire connaître toute l'histoire sacrée et toute la doctrine révélée, qui nous est transmise dans les Livres saints. On ne se contentait pas de lire, comme aujourd'hui, quelques brèves péricopes, mais la *lectio continua* de la sainte Écriture était pratiquée, au moins depuis le III^e siècle, interrompue seulement aux plus grandes solennités de Pâques et de Pentecôte par des lectures appropriées au mystère du jour. Comme nous le dit saint Augustin, pour ne citer qu'un seul exemple : « De l'Évangile selon saint Jean, que vous voyez dans mes mains, vous savez déjà beaucoup de choses... Maintenant écoutez attentivement ce qui vient à la suite⁴. »

A la lecture des saints Livres s'ajoutait ensuite la prédication, qui n'était généralement pas autre chose que l'explication du passage qu'on venait de lire. Ainsi sont nées ces nombreuses *homélies* que l'Église antique, en commençant par *Origène* jusqu'à saint Augustin et à saint Grégoire le Grand, nous a laissées. De ce génial Origène qui prêchait souvent, comme il nous dit lui-même, même aux jours ordinaires⁵, nous ont été conservées environ deux cents

4. SAINT AUGUSTIN, *Tract. in Joh.*, 40, 1; P.L., 35, 1686.

5. ORIGÈNE, *Hom. in Exod.*, 7, 5; P.G., 12, 346; cf. PAMPHILES, *Apologia pro Origene*; P.G., 17, 545 BC.

homélie, et les fragments contenus dans les chaînes montrent que l'auteur a expliqué presque tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous rencontrons une richesse semblable chez le plus grand orateur chrétien de langue grecque, saint Jean Chrysostome, dont nous avons environ cent quarante homélie sur des livres de l'Ancien Testament, quatre-vingt-dix homélie sur Matthieu, quatre-vingt-huit sur Luc, soixante-trois sur les Actes des Apôtres et environ deux cent cinquante sur les Épîtres de saint Paul, parmi lesquelles trente-deux, peut-être les plus belles de toutes, sur l'Épître aux Romains. Saint Jean Chrysostome, tout en employant, en certaines occasions, la forme thématique du *logos*, avait une préférence particulière pour l'homélie, préférence due à sa profonde estime de la Parole de Dieu transmise par la sainte Écriture. « En écoutant fréquemment la lecture des Épîtres de saint Paul, souvent deux ou trois fois par semaine, quand nous célébrons l'anniversaire des martyrs, nous sommes remplis de joie et d'allégresse⁶ », confesse-t-il lui-même dans le passage célèbre que nous lisons au Bréviaire.

En *Occident* nous voyons le grand *Augustin*, dont il suffit de rappeler les splendides *Enarrationes in Psalmos* et les célèbres cent vingt-quatre *Tractatus in Joannem*; et, au seuil même du moyen âge, nous trouvons *saint Grégoire le Grand*, auteur de l'*Expositio in Job* et de nombreuses homélie, modèle et mine pour tant de prédicateurs des époques suivantes.

7. On dira peut-être que les orateurs cités à l'instant sont les *coryphées de l'éloquence sacrée* de l'Église ancienne, et qu'à partir d'eux on ne peut juger de la pratique ordinaire des assemblées liturgiques. Certes, les esprits de moindre valeur ne pouvaient atteindre à de pareils sommets, mais les coryphées, comme Chrysostome et Augustin, s'ils étaient des orateurs, étaient en même temps de zélés pasteurs d'âmes : ils nous montrent quel était l'idéal de l'Église dans la glorieuse période des martyrs et à l'époque des dures luttes contre les erreurs doctrinales et morales des hérétiques. La nourriture que la mère prévoyante devait à ses fils

6. Saint Jean CHRYSOSTOME, *Hom. in ep. ad Rom.*; P.G., 60, 391.

éprouvés en ces temps particulièrement dangereux, c'était, outre le pain eucharistique, le pain de la Parole de Dieu, qui devait les fortifier, les enflammer, les revigorer. La lecture et l'explication des saints Livres devaient leur enseigner les authentiques vérités de la foi, proposées par le Christ lui-même, par les apôtres et les prophètes, et devaient mettre devant leurs yeux les grands exemples, les héros de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui seraient leurs guides dans la foi et leurs modèles dans la vie. A cette école de la Parole de Dieu se formaient aussi les grands apologistes *laïcs* de ces siècles : un Aristide, un saint Justin dont le dialogue avec Tryphon atteste une merveilleuse connaissance de la sainte Écriture, un Athénagore, un Minucius Félix, un Lactance et tant d'autres. Il n'y a peut-être pas de preuve expérimentale plus convaincante de la valeur pastorale de la Parole de Dieu dans la sainte liturgie, de cette constante pratique des premiers siècles chrétiens et de la fécondité de cette pratique qui se manifeste dans la vie sainte de tant de fidèles, dans la mort héroïque de tant de martyrs, dans le témoignage de tant de défenseurs de la foi.

II. — LA VOIX DE LA THÉOLOGIE

La constance des martyrs, la vie sainte de tant de fidèles au milieu de toutes les tentations du paganisme, la fermeté dans la foi en face des hérétiques sont certainement au premier chef un fruit de l'abondante grâce divine, donnée en proportion des difficultés d'alors. Mais la base *doctrinale* de cette vie chrétienne sainte, forte, persévérante, victorieuse, était sans nul doute l'instruction puisée à la source toujours vivante de la lecture et de l'explication des saints Livres. On peut maintenant se demander : *quelle est la raison profonde et décisive d'une si merveilleuse efficacité de la sainte Écriture ?*

1. On pourrait penser aux *qualités littéraires ou intellectuelles* des saints Livres, ou à l'éloquence des prédicateurs. Quant à ces derniers, tous n'étaient pas, certainement, des Augustin ou des Chrysostome; en majorité c'étaient des évêques zélés ou de bons prêtres qui expliquaient comme ils

pouvaient les textes sacrés, sans prétendre pour autant être de grands orateurs ou de doctes exégètes. Et pas davantage les qualités littéraires et intellectuelles des livres bibliques ne furent considérées comme capables de produire des fruits particulièrement remarquables. Des mérites littéraires et de grandes valeurs intellectuelles se trouvent certainement dans la sainte Écriture en une mesure qui n'est pas ordinaire. Qu'on pense aux envolées de pensée de saint Paul, aux profondes méditations de saint Jean, aux émouvantes paraboles proposées par le Seigneur, à la poésie grandiose d'un Isaïe, aux accents touchants d'un Jérémie, aux multiples beautés des psaumes : tous ces prestiges, perçus et goûtés par l'âme à leur juste prix, peuvent certainement faire une profonde impression. Pourtant il reste vrai que de tels mérites ne se trouvent pas dans tous les livres de la Bible et que ceux qui s'y trouvent ne sont pas si facilement accessibles à tous. La simplicité du style et la limpidité de la doctrine ont été depuis les origines un obstacle pour beaucoup, et le sont encore. Déjà au temps de saint Paul, « la sagesse des sages » a déprécié la parole dépouillée de l'Apôtre qui prêchait le Christ crucifié (1 Cor., 1, 23; 1, 12), et il y avait à Corinthe des fidèles qui préféraient à Paul, avec son enseignement simple et familier, le docte Apollos qui soignait davantage la forme littéraire et, en bon Alexandrin, s'intéressait probablement aussi à établir l'accord entre l'Évangile du Christ et la science des philosophes. De même, dans les époques suivantes, les doctes et les lettrés « habitués à des discours et à des poèmes suaves et polis, dépréciaient comme inculte la langue simple et commune des Livres divins⁷ », disant qu'ils avaient été « écrits par des hommes incultes et grossiers », « dans une langue triviale et vulgaire⁸ », et beaucoup auraient eu la même impression qu'expérimentait le jeune Augustin : « Quand je me tournais vers les Écritures, elles me semblaient indignes d'être comparées à la noblesse de Cicéron. Mon orgueil détestait leur manière, et mon esprit ne pénétrait pas leur sens profond. » Et de notre temps et dans nos régions, ces livres

7. LACTANCE, *Divinae Institut.*, 6, 21; P. L., 6, 713.

8. ARNOBE, *Disput. adv. Gentes*, 1, 58, 59; P. L., 5, 796 s.

9. SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, l. 3, 5; P. L., 32, 686.

anciens, écrits dans des langues d'un autre génie et selon des genres littéraires éloignés des nôtres, offrent à beaucoup — humainement parlant — de grandes difficultés.

2. Cependant ces saints Livres ont eu et ont encore un tel attrait, une telle force persuasive, une telle influence salutaire qu'on ne peut les comparer à aucune œuvre littéraire, que ce soit celle de Dante, de Shakespeare, d'Homère, de Platon ou de qui que ce soit. *Où est donc leur secret?* On peut répondre en deux mots : ces saints Livres sont *la Parole de Dieu*.

J'ai dit à dessein : *sont* la Parole de Dieu, et non *contiennent* seulement la Parole de Dieu, comme par exemple le catéchisme ou un manuel de religion. Ils *sont* la Parole de Dieu, en vertu de ce charisme unique de l'inspiration par lequel Dieu, la Vérité éternelle, s'assujettit d'une manière unique plutôt que rare, toutes les facultés de l'écrivain humain, et, tout en lui laissant « son naturel propre, ses traits personnels et son caractère¹⁰ », lui fait exprimer « tout cela et seulement cela que lui, Dieu, veut¹¹ ». Ce n'est plus l'homme qui parle : c'est le Saint-Esprit *qui locutus est per prophetas*, « l'Esprit de vérité (Jean, 14, 17) qui nous enseigne la vérité par le moyen des Livres sacrés (cf. Jean, 16, 13). « Telle est la raison pour quoi » comme dit le Saint-Père Pie XII, glorieusement régnant, en des paroles lapidaires, « les pages sacrées, écrites sous l'inspiration de Dieu, abondent par elles-mêmes de sens propre; douées de vertu divine, elles valent par elles-mêmes; ornées d'une beauté qui vient d'en haut, elles brillent et resplendent par elles-mêmes, pourvu que le commentateur les explique si pleinement, si soigneusement, que tous les trésors de sagesse et de prudence qui y sont contenues, soient mis en lumière¹² ». Ce que disait le Seigneur de ses paroles, prononcées dans la synagogue de Capharnaüm : « Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie » (Jean, 6, 64), vaut pour toute affirmation,

10. BENOÎT XV, Enc. « *Spiritus Paracl.* », A.A.S., 12 (1920), 390; E.B., n. 448 (in 1^a ed., 461).

11. LÉON XIII, Enc. « *Providentissimus* » : A.A.S., 26 (1893-1894), 289; E.B., n. 125 (110).

12. PIE XII, Enc. « *Divino affl. Spiritu* », A.A.S., 35 (1943), 312; E.B., n. 566 (Bonne Presse, § 44).

pour toute pensée qui se trouve dans la sainte Écriture. Pour cette raison l'apôtre peut écrire, parlant de la sainte Écriture : « La parole de Dieu est vivante, efficace et plus incisive qu'aucun glaive à deux tranchants; elle pénètre jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit, des articulations et des moelles, elle peut juger les sentiments et les pensées du cœur » (Héb., 4, 12). Bien que l'on ne puisse appeler la sainte Écriture, comme on a voulu le faire parfois, un « sacrement » au sens technique du mot, on ne peut pas non plus l'appeler seulement un « sacramental » comme si elle produisait ses effets seulement *ex opere operantis Ecclesiae*, en vertu de la dignité et de la puissante intercession de l'Église, mais aux paroles même de la sainte Écriture, lues et expliquées dans les dispositions requises, est inhérente une lumière et une force qui surpassent la lumière et la force des paroles purement humaines et leur donnent une autorité et une vertu singulière et unique.

Cette vertu ne se manifeste pas toujours aussi puissamment que dans la vie de certains saints, par exemple de saint Antoine qui, après avoir entendu les paroles de l'Évangile : « Va, vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel » (Matt., 19, 21) renonça à tout et devint un grand ermite admiré par ses contemporains et par la postérité¹³, ou de saint Augustin qui, travaillé intérieurement pendant tant d'années par les plus angoissants problèmes, entend le mystérieux *Tolle, lege* et trouve dans les paroles de l'Apôtre la lumière et la force qui mènent à la solution¹⁴, ou enfin saint François qui, justement ici à Assise, entendant, dans la petite chapelle de la Portioncule, les paroles du saint Évangile : « N'ayez dans votre ceinture ni or, ni argent, ni monnaie, n'ayez pas de besace pour la route, ni double tunique, ni chaussures, ni bâton » (Matt., 10, 9), rejette tout et s'écrie : « Voilà ce que j'ai cherché depuis longtemps; aujourd'hui mon désir est comblé. » Mais pour tout homme aujourd'hui et en toute situation demeure vraie la parole de l'Apôtre : « Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour ensei-

13. Saint ATHANASE, *Vita S. Antonii*, n. 2; P.G., 26, 841.

14. Saint AUGUSTIN, *Confessions*, l. 8, c. 12; P.L., 32, 762.

gner, réfuter, redresser, former à la justice; ainsi l'homme de Dieu (c'est-à-dire le prédicateur mandaté par Dieu) se trouve-t-il accompli, équipé pour toute œuvre bonne » (2 Tim., 3, 16 ss).

3. Ces paroles de saint Paul embrassent toutes les tâches qui incombent au *pasteur des âmes* et lui montrent où il trouvera les moyens les plus efficaces pour satisfaire à ses devoirs pastoraux. Ce n'est pas le lieu d'exposer en détail la multiple efficacité de la Parole de Dieu dans la vie pastorale. Notons seulement une chose : l'autorité que la Parole de Dieu donne au prédicateur chrétien : « Cette force propre et singulière, dit à ce sujet Léon XIII, qui provient de l'inspiration divine, est celle qui confère l'autorité à l'auteur sacré, lui donne la liberté apostolique, lui donne une éloquence puissante et victorieuse¹⁵. » Chaque fois que le prédicateur doit reprendre les défauts et les vices, appeler à résipiscence ceux qui sont aveuglés, fortifier les faibles dans leurs bonnes résolutions, consoler l'affligé et le hausser jusqu'à l'espérance chrétienne : comment pourrait-il faire cela avec plus de force et d'autorité qu'en employant les paroles de Dieu même, prononcées par les prophètes, les saints apôtres, par le Seigneur lui-même, et consignées pour nous dans les saints Livres ?

4. Il ne peut donc y avoir aucun doute : à la sainte Écriture inhère une force et une autorité pastorale toutes particulières, et par conséquent toutes les initiatives pour faire connaître, lire, méditer, employer les saints Livres, sont dignes de grand éloge, méritent pleine approbation et sincère encouragement. « Que tous les prêtres en soient persuadés, dit le Saint-Père, toutes ces initiatives et les autres du même genre, que le zèle apostolique et un sincère amour de la parole divine trouveront appropriées à ce sublime dessein leur seront d'un secours efficace *dans le ministère des âmes*¹⁶. »

15. LÉON XIII, Enc. « *Providentissimus* », A.A.S., 26 (1893-1894), 272; E.B., n. 87 (72).

16. PIE XII, Enc. « *Divino affl. Spiritu* », A.A.S., 35 (1943), 321; E. B., n. 566 (Bonne Presse, § 44).

III. — LA PAROLE DE DIEU ET L'EUCCHARISTIE

1. L'efficacité sans pareille qui appartient à la Parole de Dieu en raison de sa vertu propre se trouve encore accrue et comme renforcée par son *union au sacrifice eucharistique*. L'assemblée des fidèles qui se réunissent pour assister à la célébration du sacrifice eucharistique est en réalité le lieu le plus propice pour la lecture et l'explication fructueuses de la Parole de Dieu. Là, cette lecture des saints Livres est environnée par le mystérieux rassemblement de la maison de Dieu et les cérémonies pleines de révérence dont l'Église honore le saint Livre. Là on trouve ce sens de communauté spirituelle qui unit les fidèles d'une paroisse entre eux et avec leur pasteur : là, l'attention et la dévotion des uns se transmettent comme spontanément aux autres, et il se crée une atmosphère d'accueil spirituel, de préparation intérieure qui se rencontre difficilement dans un autre milieu. Là, *le pasteur des âmes* se voit d'emblée au cœur de son troupeau, sans distinction de sexe ou de rang, de niveau intellectuel ou de position sociale. A parler humainement, il peut y avoir certains inconvénients à cette promiscuité d'âge, de formation, de couches sociales; mais — pour négliger ici en partie les possibilités d'éviter ces désavantages par une opportune organisation — en tout cas, ces inconvénients éventuels sont largement compensés par les fruits qu'apporte au peuple fidèle la conjonction de la lecture sacrée avec l'auguste sacrifice eucharistique, fruits plus riches et plus précieux que ceux de tout enseignement dispensé en dehors de l'assemblée eucharistique, soit dans les cercles bibliques, soit dans les conférences publiques, soit dans les locaux scolaires ou encore dans les articles de revue ou les bulletins. Dans la fonction liturgique, le pasteur des âmes parle non pas comme le président d'une association, comme le directeur d'un cercle, ou comme le professeur dans la chaire de l'école : ici c'est le prêtre comme tel qui parle, maître et guide des âmes qui lui sont confiées, délégué de Dieu, établi dans sa charge et mandaté par l'évêque, successeur des apôtres. Ici, plus qu'en tout autre lieu, le prêtre s'adresse avec les paroles de Dieu lui-même à la conscience

de chacun dans son troupeau, sans respect humain, expose à chacun avec autorité ses devoirs sacrés, promet aux bons, au nom de Dieu et avec les paroles de Dieu, la récompense éternelle, menace de l'éternel châtement avec la voix puissante des prophètes et des apôtres ceux qui désobéissent et qui résistent. Ici, le prêtre accomplit d'une manière excellente l'ordre donné par saint Paul à son cher Timothée : « Sois le héraut de la Parole de Dieu, insiste à temps et à contretemps, persuade, reproche, en toute patience et doctrine. » (2 Tim., 4, 2)

2. A tous ces avantages on peut ajouter un élément plus important et plus décisif que tout autre : la grâce divine particulière qui provient de l'union mystique entre la proclamation de la Parole de Dieu et le sacrifice eucharistique. Ici, dans le cadre auguste de la sainte messe, l'âme est préparée avec soin : avec le prêtre elle confesse ses fautes, elle invoque par le *Kyrie* la clémence divine, récite avec l'Église ces prières pleines d'onction que les siècles nous ont transmises. Ainsi la semence de la Parole de Dieu ne tombe pas dans un champ inculte mais dans une terre soigneusement travaillée, prête à la recevoir. Une fois terminées la sainte lecture et l'homélie, vient le sacrifice eucharistique auquel les fidèles prennent part avec cette heureuse disposition de l'âme qui a été créée par la lecture sacrée et l'exhortation. La Parole de Dieu a ravivé la foi en Lui, élevé l'âme vers une espérance filiale et, surtout, le souvenir des grands bienfaits divins accordés à la pauvre humanité, l'histoire de l'Incarnation du Fils de Dieu, de sa sainte vie et de la mort soufferte pour nous et pour nos péchés, ont rallumé et nourri le feu de l'amour. Ainsi, l'âme, disposée et préparée par la Parole de Dieu, recevra dans le sacrifice eucharistique des grâces nouvelles et plus abondantes, qui féconderont la semence jetée par la sainte lecture, la feront germer et grandir pour qu'elle fructifie à trente, à soixante ou à cent pour un (Marc, 4, 8).

Ici nous nous trouvons en face de l'ultime raison, et la plus profonde, pour laquelle l'Église, guidée par le Saint-Esprit, depuis les premiers siècles, a joint la lecture et l'explication de la Parole de Dieu à l'offrande du sacrifice eucharistique dans une grande unité liturgique, et voulut

que le même prêtre fût *Minister Verbi* et *Minister Sacramenti*.

3. Nos temps si troublés présentent en outre des raisons spéciales d'utiliser cette union providentielle de la lecture sacrée avec le sacrifice eucharistique. En effet, pour la plupart aujourd'hui, la sainte messe du dimanche et des fêtes est l'unique occasion d'approfondir leur instruction religieuse. Étant chaque jour pendant de nombreuses heures pris par un travail absorbant, soit dans l'industrie, soit dans les organismes publics ou les entreprises privées, beaucoup de nos contemporains ne sont pas à même d'assister à des prédications extraordinaires ou à des réunions d'associations religieuses, mais doivent malheureusement se contenter ou du moins se contentent en fait d'assister à la messe les jours de fête pour satisfaire au précepte de l'Église. C'est donc là *l'unique* occasion qui s'offre au prêtre de parler à ses paroissiens et de les instruire dans les vérités de la foi. En outre, dans beaucoup de pays, les gouvernements athées interdisent toute réunion à but religieux en dehors des églises, et n'admettent même plus le prêtre dans les écoles publiques pour dispenser l'enseignement religieux aux écoliers.

Il n'est donc pas étonnant que les hommes apostoliques insistent énergiquement sur le saint devoir qui s'impose au prêtre de mettre pleinement à profit la messe dominicale, occasion presque unique qui leur est encore laissée, d'instruire de vastes réunions du peuple chrétien dans les vérités de la foi, en un temps où les puissances des ténèbres font tout pour obscurcir les esprits par leurs doctrines matérialistes et athées et pour amener, depuis l'enfance, les jeunes générations à une vie immorale et irréligieuse. Cette situation, semblable en tant de points à celle des chrétiens soumis aux persécutions et aux luttes doctrinales des premiers siècles, explique aussi que les pasteurs zélés désirent ardemment que le nombre des péricopes «*prédicables* », aujourd'hui très restreint, soit augmenté en quelque mesure, soit en introduisant un cycle triennal ou quadriennal, soit de quelque autre manière appropriée aux besoins spéciaux et aux conditions particulières de notre temps. Sans aucun doute, on peut aussi choisir pour la prédica-

tion des sujets étrangers aux péricopes bibliques; mais l'homélie a toujours été la prédication préférée par l'Église pour la sainte messe, et encore aujourd'hui reste en vigueur la prescription du *Caerimoniale Episcoporum* : « *Sermo vero regulariter infra Missam debet esse de Evangelio currenti.* » (Régulièrement, le sermon à la messe doit porter sur l'évangile du jour)¹⁷. Beaucoup pensent donc qu'un nombre plus grand de péricopes bien choisies de façon à embrasser toutes les doctrines essentielles de la foi, seraient aujourd'hui d'un grand avantage pour la pastorale. Il appartiendra à l'autorité compétente, c'est-à-dire au Saint-Siège, d'examiner la réalisation de tels projets à la lumière de la réforme liturgique générale, et de prendre des décisions qui tiennent compte de tous les éléments connexes avec cette délicate et complexe question qui, depuis trois ou quatre dizaines d'années, a été l'objet d'études et de discussions de la part des liturgistes aussi bien que des pasteurs zélés.

4. Mais quelqu'un objectera peut-être : tout cela ne signifie-t-il pas qu'on *dépouille la sainte liturgie de sa dignité sublime* de culte divin, et qu'au contraire on la met au service des hommes ?

Avant tout on pourra répondre : si la sainte Église, guidée par l'Esprit-Saint, a agi ainsi depuis ses origines, cette voie, certainement, n'est pas fautive et n'est pas contraire à la dignité de la sainte liturgie. Mais, en outre, l'action liturgique de l'Église ne comprend pas seulement le saint Sacrifice eucharistique et la prière de la communauté, mais consiste aussi en de nombreux « autres rites appropriés à la sanctification des hommes et à la glorification de Dieu ». Entre ces rites liturgiques, le Saint-Père Pie XII, dans l'encyclique *Mediator Dei* compte aussi « la lecture de la loi, des Prophètes, de l'Évangile et des Lettres apostoliques », et enfin l'homélie par laquelle le président de l'assemblée rappelle et commente utilement les préceptes du divin Maître, les événements principaux de sa vie, et admoneste tous les assistants par des exhortations et des exemples appropriés¹⁸. Et, en outre, écouter avec respect la Parole de Dieu,

17. *Caerimoniale Episcoporum*, l. I, c. 22, n. 2.

18. PIE XII, Enc. « *Mediator Dei* », A.A.S., 39 (1947), 529.

l'accueillir dans son âme avec empressement et gratitude, se préparer avec zèle à l'accomplir dans une vie véritablement et solidement chrétienne : tout cela ne serait-il pas peut-être un vrai et précieux culte de Dieu ? Et la sainte Eucharistie elle-même, sacrifice d'infinie valeur offerte à Dieu, n'a peut-être pas été instituée par le Seigneur lui-même aussi comme un don, comme une « communion », une nourriture donnée par Dieu à nos âmes ? Devrions-nous donc nous étonner de ce que le Seigneur, dans l'acte le plus sublime du culte, dans la sainte messe, veuille récompenser la vénération que nous y apportons, non seulement par le pain eucharistique de son Corps sacré, mais aussi par le pain spirituel de sa sainte Parole ? C'est une des délicatesses les plus exquises de l'amour de Dieu que cet amour soit en même temps réception et don, dans une réciprocité qui n'a pas son équivalent dans le monde naturel. L'homme, en écoutant et en accueillant la Parole de Dieu, prépare et apprête son âme à rendre à Dieu, son Seigneur et Créateur, ce culte sublime en esprit et en vérité, qui est le don le plus parfait de l'immense sacrifice de l'Homme-Dieu, et en retour il reçoit du même Dieu le don précieux de la grâce qui découle du sacrifice eucharistique et aide l'âme à obéir toujours plus parfaitement à la volonté de Dieu, qui lui est manifestée par la Parole de Dieu. Cette union mystique de la Parole de Dieu et du Pain de Vie qui se vérifie admirablement dans la liturgie, est un bien propre et caractéristique de l'Église du Christ, un don particulier, voire unique, que l'Époux divin a fait à son Épouse immaculée, l'Église.

IV. — LE « MINISTER VERBI » ET LE « MINISTER SACRAMENTI »

1. L'union mystique que nous relevons dans la liturgie entre la Parole de Dieu et le Pain de Vie fait que, de son côté, le prêtre a une double tâche ; il est aussi bien *Minister Verbi* que *Minister Sacramenti*. En lui donc, la Parole de Dieu doit devenir comme la chair de sa chair, l'esprit de son esprit, tout de même que le pain eucharistique doit devenir chair de sa chair et esprit de son esprit. En lui le mouvement liturgique et le mouvement biblique doivent se

rencontrer, se fondre et comme se compénétrer. Un prêtre qui saurait bien célébrer le saint sacrifice, la *fractio panis*, mais ne saurait pas rompre aux fidèles le pain de la Parole de Dieu, ne serait prêtre qu'à moitié.

2. Cette considération nous fait comprendre pourquoi la divine Providence a suscité en même temps dans l'Église un nouvel amour pour la sainte liturgie et une ardeur renouvelée pour les études scripturaires, spécialement dans le clergé. En effet, le zèle inlassable pour le renouveau et le progrès des études bibliques chez les prêtres est une note caractéristique des grands Pontificats du dernier siècle. L'immortelle encyclique *Providentissimus Deus* (1893) de Léon XIII a été le premier grand pas accompli dans cette direction. Dès les premières pages, le grand Pontife affirme avec de vigoureuses paroles : « Nous désirons et voulons que... avant tout, ceux que la grâce divine a appelés aux ordres sacrés, déploient, comme il convient, une diligence et une assiduité toujours plus grandes dans la lecture, la méditation, l'interprétation des saintes Lettres¹⁹ » et il apporte l'exemple du Seigneur lui-même et des apôtres pour montrer, aux aspirants de la sainte Milice, « combien ils doivent estimer la sainte Écriture et avec quel zèle, quelle délicatesse de conscience, ils doivent approcher de cet arsenal »²⁰. Saint Pie X, le grand pape de l'Eucharistie, est aussi un grand promoteur des études bibliques dans le clergé. A peine une demi-année s'était écoulée depuis son ascension au Souverain Pontificat, il écrit que « la conscience de son office apostolique » l'avertit de promouvoir toujours davantage l'étude de la sainte Écriture dans le clergé²¹. En 1906, convaincu que « l'instruction des jeunes clercs est aujourd'hui d'une plus grande importance que jamais auparavant », il donne à l'enseignement de la sainte Écriture dans les séminaires un sage règlement dans lequel non seulement s'exprime le promoteur des études bibliques, mais encore se fait entendre la voix du pasteur expé-

19. LÉON XIII, Enc. « *Providentissimus* », A.A.S. (1893-1894), 270; E.B., n. 83 (68).

20. *Ibid.*, p. 271; E.B., n. 86 (71).

21. PIE X, *Litt. Apost.* « *Scripturae Sanctae* », A.A.S., 36 (1903-1904), 530; E.B., n. 149 (142).

rimenté²², et en 1909 il fonde l'Institut Biblique Pontifical avec le but exprès de former d'excellents professeurs d'Écriture Sainte pour les séminaires et les facultés théologiques. Benoît XV et Pie XI ont efficacement continué ces efforts, et notre Saint-Père Pie XII, glorieusement régnant, en a fait un des principaux objectifs de son Pontificat pourtant si fécond. Il en restera, comme le monument impérissable, la grandiose encyclique *Divino afflante Spiritu* (1943) « sur le moyen le plus opportun de promouvoir les études bibliques ». Dans ce document solennel est tracé d'une main sûre tout le programme pastoral-liturgique que le prêtre d'aujourd'hui doit exécuter, après quoi le Saint-Père conclut : « Il ne peut échapper à personne que tout cela ne peut être convenablement effectué par les prêtres, si eux-mêmes, pendant leur séjour au séminaire, n'ont pas reçu un amour actif et durable des saintes Écritures²³ ». A cela doit contribuer la lecture quotidienne de la sainte Écriture, à faire la première année de philosophie, sans interruption et selon un ordre méthodique, par les candidats au sacerdoce qui, ainsi, se « prépareront excellemment à bien comprendre la liturgie sacrée et à la célébrer avec dignité²⁴ »; à cela doivent contribuer les leçons faites par des maîtres bien formés, dispensées de telle sorte « qu'il advienne à leurs élèves ce qui arriva aux disciples de Jésus-Christ allant à Emmaüs, lorsqu'ils s'écrièrent, après avoir entendu les paroles du Maître : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, lorsqu'il nous découvrait les Écritures²⁵ ? »

3. A cela doit contribuer l'étude de la sainte Écriture continuée par le prêtre même lorsqu'il a fini le cours de ses études théologiques, et maintenue avec fidélité durant toute la vie. Et si, parmi les grandes fatigues du ministère apostolique d'aujourd'hui, manquait peut-être le temps

22. Id., *Litt. Apost.* « *Quoniam in re biblica* », A.A.S., 39 (1906-1907), 77-80; p. v; 77; E.B., n. 162 (155).

23. PIE XII, Enc. « *Divino affl. Spiritu* », A.A.S., 35 (1943); 321; E.B., n. 567 (Bonne Presse, § 45).

24. *Instruction Pont. Comm. Bibl.* « *De S. Scriptura recte docenda* », A.A.S., 42 (1950), 495; E.B., n. 592.

25. PIE XII, Enc. « *Div. affl. Spiritu* », A.A.S., 35 (1943), 322; E.B., n. 567 (Bonne Presse, § 45).

d'une étude profonde et développée des saints Livres, une chose reste toujours au prêtre : son *Bréviaire*, avec les lectures scripturaires que l'Église met dans ses mains avec l'obligation précise de s'en servir chaque jour. Le Saint-Père, en voulant et en approuvant une nouvelle traduction des psaumes, a montré combien il a à cœur que le prêtre comprenne et goûte cette lecture quotidienne de la Parole de Dieu dans le Bréviaire, et combien il apprécie tous les efforts déployés pour rendre toujours plus féconde, même pour la vie pastorale, la récitation de l'Office divin. Il est vrai que la *lectio continua* de la sainte Écriture, qui jadis était en usage dans les assemblées religieuses de tout le peuple chrétien, mais devait bientôt se réfugier dans les monastères et les couvents, pour revenir ensuite, mais réduite à des proportions bien modestes, au clergé séculier, ne pourra pas de nos jours être pleinement rétablie. Mais un choix concerté des passages bibliques qui sont en même temps utiles à la vie ascétique du prêtre lui-même et à son ministère pastoral, choix qui est désiré par tant de ministres de Dieu, est certainement aussi dans les vœux de l'Église, comme il était déjà un des objectifs de la réforme du Bréviaire projetée par Pie X, mais qu'il n'a pu que commencer. Une fois accomplie cette réforme, l'Office divin aidera lui aussi le *Minister Sacramenti* à être toujours davantage aussi le *Minister Verbi*. C'est seulement lorsque le prêtre propose à la sainte messe la Parole de Dieu *ex plenitudine contemplationis*, que cette parole divine pourra porter tout le fruit pastoral que promet cette union mystique entre le Pain eucharistique et le Pain de la Parole divine.

*
**

L'Imitation de Jésus-Christ parle, dans un texte bien connu, de deux tables placées de part et d'autre dans le trésor de la sainte Église : l'une est la table du saint autel, où se trouve le pain consacré, c'est-à-dire le Corps précieux du Christ; l'autre, la table de la divine loi, qui contient la sainte doctrine, enseigne la vraie foi, et nous conduit par une route sûre jusqu'à l'intérieur du voile où se trouve

le « saint des saints »²⁶. C'est le grand but de la Réforme liturgique, de rendre toujours plus accessibles aux fidèles les deux tables que Dieu lui-même nous a données. C'était aussi le but du saint Pontife qui s'était assigné ce programme : *Instaurare omnia in Christo*. Saint Pie X, par une courageuse initiative, a donné aux fidèles, avec une nouvelle abondance, le Pain eucharistique, placé sur une des deux tables du sanctuaire. Tout ce qu'il avait projeté au sujet du don précieux posé sur l'autre table, le saint Livre de la Parole de Dieu, il ne lui a pas été permis de l'exécuter pleinement. Il a dû abandonner à ses successeurs sur la chaire de Pierre, héritiers de ses idées et de ses idéaux, de conduire à un heureux terme également cette seconde tâche. Mais deux guerres meurtrières, les convulsions politiques et sociales qui en furent les tristes conséquences, les misères et les angoisses innombrables de toute espèce qui réclamèrent l'intervention paternelle des Souverains Pontifes : tout cela a pu retarder la réalisation du programme grandiose de saint Pie X, mais n'a pu éteindre la flamme qu'il avait allumée jadis. Aujourd'hui notre Saint-Père Pie XII a pris en mains avec une vigoureuse énergie l'exécution du testament sacré que lui a laissé son saint Prédécesseur et, avec une sage hâte, le Pontife s'emploie à amener le peuple fidèle également à la seconde table que lui a préparée le Seigneur : la table de la Parole de Dieu. Saint Pie X, entre temps élevé à l'honneur des autels et entré ainsi dans la théorie de nos grands intercesseurs auprès du trône de Dieu, assiste son auguste Successeur aussi dans cette tâche importante de redonner au peuple chrétien toute la valeur de la Parole de Dieu, pour que la sainte liturgie devienne de nouveau, comme elle l'était au temps des glorieux martyrs, dans nos temps agités également, la lumière, la force, la consolation des âmes.

26. *Imitation de Jésus-Christ*, l. IV, c. 11.